

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-672

Déposé le : 17.05.20

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Pour une mobilité efficiente en vue d'un « déconfinement » sécurisé et respectueux de l'environnement

Texte déposé

La date du 11 mai marque l'ouverture de la seconde étape du déconfinement. Avec l'accès aux écoles, aux magasins, ou encore aux restaurants, la vie active reprend progressivement tout en conservant les distances qui s'imposent. Les citoyennes et citoyens de notre canton recommencent à se mouvoir tout en conservant une certaine peur de contracter ou transmettre le covid-19 aux personnes les plus vulnérables.

Malgré toutes les mesures qui sont mises en œuvre, la promiscuité des transports publics, couplée au fait de devoir partager son espace avec de nombreux inconnus plaide malheureusement largement en défaveur de ce mode de transport. Le groupe vert/libéral souhaite que tout soit mis en œuvre pour que le déconfinement n'engendre pas une explosion du trafic automobile individuel motorisé source de pollution atmosphérique et d'engorgements routiers.

Particulièrement adaptés pour les courts déplacements, par exemple entre le domicile et l'école ou le domicile et le travail, le vélo et la marche à pied présentent de nombreux avantages :

- Cela permet le respect des règles de distanciation sociale
- Préserve l'environnement.
- Participe à la préservation de la santé par la pratique d'une activité physique modérée, renforce également les défenses immunitaires.
- Génère des coûts modérés tant pour l'utilisateur que pour les collectivités publiques

A ce titre, le groupe vert/libéral, par la députée Martine Meldem, avait déjà souligné lors d'une question au Conseil d'Etat l'importance de l'exécution rapide de sa stratégie cantonale de promotion du vélo (16 QUE 051).

Également essentiel, le télétravail reste la meilleure façon de limiter les déplacements professionnels (aux heures de pointe notamment) et doit continuer à être encouragé et planifié à long terme chaque fois que cela est possible.

L'administration vaudoise représentant près de 30'000 collaborateurs, les horaires de travail pourraient être différenciés aussi souvent que possible afin d'optimiser les réseaux publics et permettre aux transports publics de récupérer dans les heures creuses leur manque à gagner en raison des règles de « distanciation sanitaire ». Dans sa réponse à l'interpellation de la députée vert'libérale Ella Christin ([17 INT 682](#)) sur la promotion du télétravail, le Conseil d'Etat entendait en 2017 poursuivre le déploiement de mesures au sein de l'administration cantonale permettant de concilier vie professionnelle et privée dont celle du télétravail.

Dès lors, le groupe vert'libéral souhaite poser les questions suivantes au Conseil d'Etat vaudois :

1. De quels moyens légaux disposent le canton et les communes pour mettre en œuvre rapidement des aménagements provisoires en faveur de la mobilité douce ?

Est-ce que le Conseil d'Etat entend soutenir ces démarches et si oui, de quelle manière ?

2. Quels outils, formations, cadres, programmes le Conseil d'Etat peut-il mettre en place pour poursuivre le renforcement le déploiement du télétravail ainsi que la mise en place d'horaires décalés (début, fin du travail) de l'administration cantonale et encourager les entreprises à faire de même ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Meldem Martine

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Jean-François Chapuisat, Ella Christin, Régis Courdesse, Laurent Miéville, Cloé Pointet, Claire Richard, Graziella Schaller

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch